

FO, CGT, FSU et SNALC s'opposent aux suppressions de postes et au remplacement des PE éducateurs d'internat par des personnels précaires sans formation

Communiqué du 28/01/2016

Dans une note de service interne datée du 14 octobre 2015, la DGRH du ministère demande aux recteurs et IA-DASEN de confier les fonctions d'EEI (enseignants éducateurs en internat) à des Assistants d'Éducation précaires notamment pour le service de nuit et exceptionnellement à des PE fonctionnaires d'État.

Un millier de postes de PE-Educateur en Internat (EEI) d'EREA menacé de suppression

Dans les CTA, les suppressions de postes dans les EREA ont été annoncées : fermeture de 6 postes à l'EREA de Bourg en Bresse (grande difficulté scolaire) ; de 4 postes à l'EREA de Villeurbanne (spécialisé dans la prise en charge d'élèves déficients visuels) ; de 6 postes à l'EREA de la Loire, 22 dans l'académie de Bordeaux... Cela touche près de 1000 postes sur le plan national.

Les personnels sont en état de légitime défense : une telle mesure, si elle était maintenue supprimerait, de fait, le caractère éducatif de l'internat, assuré par des PE fonctionnaires d'État, spécialisés et formés. C'est l'existence même des internats éducatifs et plus largement des EREA comme établissements spécialisés qui est remis en cause, au nom de l'école inclusive découlant de la loi de Refondation.

Depuis le 11 janvier, les EEI de l'EREA de Bourg en Bresse sont en grève. Ils ont lancé un appel pour le retrait de la note de service, le maintien de tous les postes et de toutes les missions. Ils posent la question « *si la ministre ne cède pas, de tout bloquer par la grève unie pour gagner jusqu'au retrait des funestes projets du ministère (dont la destruction des EREA)* ». Des motions exigeant l'annulation des suppressions de postes en EREA ont été adoptées dans les Landes, l'Yonne, le Cantal... A l'initiative de FO des vœux ont été adoptés dans les CTA de Clermont, de Lyon ... pour demander que « *toutes les sections, tous les postes d'EREA soient maintenus* »

Au CTM, la FNEC FP FO a demandé que les suppressions de postes soient annulées.

Pour la DGRH les dizaines de suppression de poste déjà annoncés se justifieraient par le fait que « *les missions de surveillance des élèves, notamment pendant les nuitées, (...) ont vocation à être prises en charge (...) par des assistant d'éducation* »

La FNEC-FP-FO a rappelé le profil particulier des élèves orientés en EREA qui nécessite que les surveillances de nuit soient assurées par des PE qualifiés et spécialisés pour assurer à ces élèves le suivi et l'encadrement adapté dont ils ont besoin, y compris la nuit.

Remplacer des PE spécialisés par des assistants d'éducation exposerait ces élèves et les personnels à des situations potentiellement dangereuses et à une dégradation de leurs conditions d'accueil.

Face à cette situation la FNEC-FP-FO a soumis le vœu suivant au CTM:

« *Le CTM rappelle que les EREA sont des établissements d'enseignement spécialisé et que les professeurs des écoles intervenant dans ces structures ont reçu une formation spécialisée.*

Le CTM se prononce contre les suppressions de postes et pour que tous les moyens soient donnés aux EREA pour fonctionner à la rentrée 2016.

Il se prononce pour que les missions des personnels Educateurs d'internat soient exercées par des professeurs des écoles disposant de la formation et ne soient pas confiées à des personnels précaires et sans formation. »

Pour : FO - FSU - CGT

Abstention : UNSA – CFDT

Montreuil le ...janvier 2016